

Coins de chez nous : Mézières

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 22

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les uns chez les autres.

Au commencement de juillet, le canton de Vaud aura le plaisir d'accueillir, dans sa capitale, les représentants des autorités fédérales et des gouvernements cantonaux, venus pour célébrer avec lui l'heureux centenaire de son entrée dans la Confédération suisse.

L'organisation fédérative de notre pays et la diversité des peuples qui le composent, donnent à nos fêtes suisses un caractère qu'on chercherait vainement ailleurs et qui — nous le pouvons bien dire — séduit toujours les étrangers. Aussi, ceux-ci accourent-ils nombreux à nos grandes solennités et réjouissances nationales.

« Tout comme les républiques grecques avaient des fêtes communes, remarque le doyen Bridel, dans le *Conservateur*, les républiques suisses en ont eu presque dès leur berceau, mais avec cette différence qu'elles ne reviennent pas chez nous à des époques fixes. Ces rassemblements de citoyens de plusieurs cantons avaient surtout pour but de serrer dans le faisceau de la commune patrie les Suisses des divers Etats de notre Confédération; ils facilitaient l'oubli et le pardon des dissensions précédentes; ils formaient des liaisons d'hospitalité et d'amitié héréditaires dans les familles; ils avaient lieu primitivement dans les temps de carnaval, ensuite dans les jours de tirs publics. Quelquefois la jeunesse d'un canton, autorisée par ses magistrats, invitait la jeunesse des cantons voisins; d'autres fois, c'étaient des visites inattendues, mais, dans l'un et l'autre cas, les confédérés étaient reçus à bras ouverts, et ordinairement défrayés par l'Etat dans lequel ils se rassemblaient.

« Nos chroniqueurs nous ont conservé la date de plusieurs de ces visites confédérales, dont les plus remarquables sont les suivantes, indiquées selon l'ordre chronologique :

» 1448. — Zurich fait inviter à son carnaval la jeunesse des sept autres cantons et des villes de Bâle, Soleure et St-Gall. 1530 Suisses répondirent à l'invitation. Ils furent logés gratuitement dans les auberges et dans les maisons particulières et fêtés avec la plus aimable cordialité.

» 1464. — Fribourg eut un grand tir et des fêtes fort gaies pendant le carnaval: les Bernois, les Lausannois et les Soleurois y furent invités.

» 1465. — Il y eut à Zurich une réunion de 686 confédérés, pour s'exercer à l'arbalète et au mousquet. Dix-neuf Soleurois y remportèrent des prix.

» 1483. — Pendant le carnaval, deux cents jeunes gens d'Uri et d'Unterwald allèrent se divertir gratuitement à Zurich.

» 1485. — Les Saint-Gallois convièrent à un tir franc leurs voisins de la Suisse et de la Souabe; il en vint environ trois mille.

» 1488. — Pour rendre les politesses et le bon accueil qu'ils avaient reçu en un auparavant à Zug, à Schwytz et à Altorf, les Zuricois convièrent aux réjouissances du carnaval leurs

amis des Petits-Cantons, dont il vint plus de deux cents. Les jeunes campagnards du territoire de Zurich arrivèrent aussi au nombre de cinq mille. L'Etat leur donna à tous un banquet fraternel et les dames de la ville envoyèrent pour le dessert un cadeau de 70 florins.

» 1504. — Il y eut à Zurich un tir franc où les meilleurs tireurs accoururent de presque tous les cantons.

» 1503. — Lucerne donne un tir, un festin et un bal aux jeunes arquebusiers d'Uri et de Schwytz, qui arrivèrent sur des barques couronnées de fleurs.

» 1523. — Bâle appela à un tir franc les Suisses et les Alsaciens du voisinage. Le dernier jour de cette fête fut marqué par un orage si violent qu'il déchira les tentes et renversa les tables dressées.

» 1527. — St-Gall invita à ses fêtes ses bons alliés de Zurich. 400 St-Gallois, bien armés, sortirent à la rencontre de leurs hôtes; ils portaient, pour leur faire honneur, les couleurs zuricoises. Les Zuricois furent suivis de plus de mille sept cents hommes d'Appenzell, de la Thurgovie, du Toggenburg et des autres terres de l'abbaye de St-Gall. Les sujets de l'abbé de St-Gall avaient amené un superbe bœuf aux cornes dorées, couvert d'une housse de drap d'or dont ils firent présent aux Zuricois. La fête dura six jours.

» 1549. — Zurich rassembla, pour un grand tir, une nombreuse société des cantons de Berne, Lucerne, Schwytz, Zug, Glaris, Bâle, Soleure, Schaffhouse. La Compagnie de chaque canton, précédée par un messenger d'Etat, marchait, au son d'une musique militaire, sous sa bannière respective.

» 1583. — Les Bernois, pour remercier les Zuricois des fêtes précédentes, auxquelles ils avaient pris part, invitèrent ceux-ci à leur faire une visite confédérale. Trois cents Zuricois firent le voyage à cheval et entrèrent à Berne le 23 mai. Ils y furent reçus au bruit du canon; deux cents soldats choisis leur rendirent les honneurs militaires. Les fêtes durèrent trois jours: Berne paya toutes les dépenses faites par ses hôtes tant dans la ville que dans le canton.

» 1605. — En juin, les Bâlois reçurent leurs alliés des cantons voisins. La compagnie de Zurich descendit en bateau par la Limmat, l'Aar et le Rhin; on dressa des tentes pour ces hôtes sur la place de tir. Il y eut environ huit cents tireurs. La fête fut terminée par un banquet somptueux, que la ville offrait à ses confédérés dans une salle longue de nonante-huit pieds, qui dominait la place St-Pierre.

» 1615. — Tir à Schaffhouse. En 1618, à Saint-Gall; en 1645, à Appenzell; en 1646, à Hérissau, où mille écus furent employés en prix, dont les principaux étaient cinq taureaux, une coupe de vermeil et quarante-deux pièces d'argenterie.

» En 1646 également, la société dite des *Chevaliers de l'Arquebuse*, de Genève, invita ses alliés des cantons de Zurich et de Berne. Il y eut tir, feux d'artifice, promenade sur le lac et

grands banquets. Les membres des sociétés militaires du Pays de Vaud s'y rendirent en grand nombre.

» 1671. — Grand tir à Saint-Gall, où l'affluence fut telle que l'on comptait au repas d'adieu 1800 convives, distribués dans trois bâtiments.

On pourrait en citer bien d'autres, mais « en voilà sans doute assez, dit en terminant le bon doyen, pour ajouter quelques traits caractéristiques au tableau des mœurs de nos anciens confédérés. »

Ces antiques et louables coutumes sont peut-être ce qui a le moins changé en Suisse. Il s'en faut réjouir et veiller avec soin à ne les point laisser tomber.

Logique d'écolier.

Aux derniers examens des écoles primaires, une dictée contenait cette phrase:

« On naissait, on mourait, on se mariait, etc. »

Un élève écrivit: « On naissait, on mourait, on se mariait, etc. »

— Pourquoi écris-tu mariaient et non mariait, comme naissait, mourait? demande un des experts.

— Oh! M'sieu, pourceque, pour se marier, y faut être deux.

Une autre dictée traitait des races humaines:

« Les caractères distinctifs de la race mongole sont les yeux obliques, les pommettes saillantes, etc., etc. Ces caractères sont communs aux Chinois, aux Japonais et aux Siamois, » avait dicté le maître.

« Ces caractères sont communs aux Chinois, aux Japonais et aussi à moi, » écrivit un élève.

Coins de chez nous.

MÉZIÈRES.

Mézières (*Messeretes*, paroisse en 1238, *Mevieres*), chef-lieu du cercle de ce nom, au district d'Oron, à 90 min. N-O de ce bourg, à 3 lieues N-E de Lausanne, sur la route de Moudon à Vevey, à travers le plateau du Jorat.

Ce village était fort pauvre au commencement du XVI^{me} siècle. L'agriculture ne donnait que de faibles produits et la population était très peu civilisée. Mais la route de communication ouverte entre Moudon et Vevey, le progrès des lumières et de l'agriculture ont complètement transformé ce coin de pays, qui est aujourd'hui bien cultivé et prospère. Mézières est le chef-lieu d'une grande paroisse...

On y exploite une carrière de molasse dont les produits sont estimés.

Le ministre Rodolphe Martin était pasteur à Mézières en 1791; il lui échappa de dire, dans une conversation, que les pommes de terre étaient exemptes du paiement de la dime. Ce propos fut dénoncé à LL. EE., le pasteur arrêté et conduit à Berne, où il subit une détention. Cette arrestation arbitraire fit beaucoup de bruit et causa une grande irritation dans tout le pays. Quelques temps après, le pasteur fut remis en liberté et il fut accueilli par ses paroissiens avec des démonstrations de joie qui durent avertir le gouvernement bernois que les

temps s'approchaient où l'arbitraire des baillis allait prendre fin.

On a découvert à Mézières, en 1840, des restes de constructions antiques et d'un pavé de petites pierres non taillées...

La population était de 290 habitants en 1803; elle est de 446 en 1860.

Ainsi s'exprime le *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*. Quarante ans plus tard, voici ce que dit, de Mézières, M. Ernest Savary, dans le joli ouvrage que nous avons signalé dernièrement à l'attention des lecteurs du *Conteur* et qui est intitulé: *A travers le Jorat*.

Mézières est le chef-lieu du cercle de ce nom, comprenant les communes de Mézières, Carouge, Corcelles, les Cullayes, Montpreveyres, Peney, Ropraz, Vulliens. — 2930 habitants.

C'est un des plus beaux villages du Jorat, admirablement bien placé sur la croupe supérieure du plateau oriental du Jorat, on y jouit d'une vue panoramique très étendue.

Commerce important, plusieurs foires annuelles, médecin, pharmacie, grands magasins d'épicerie, mercerie, étoffes, quincaillerie, fer, horlogerie, machines à coudre. Belle auberge communale avec une enseigne qui est un chef-d'œuvre de ferronnerie artistique; plusieurs cafés-restaurants. Bureau de poste, télégraphe, téléphone; voitures postales pour Oron et Echallens. Gare principale du Lausanne-Moudon avec bureaux de la Compagnie. Usine électrique transformatrice, fournissant la force et la lumière aux villages voisins. Remise pour les voitures du chemin de fer. — Carrière de molasse.

L'église, bâtie en 1731, pour remplacer celle qui avait été complètement détruite par un incendie au commencement du XVIII^e siècle, ne présente rien de remarquable... (Suivent des renseignements historiques.)

Dans une nouvelle édition de son ouvrage, M. Savary pourra ajouter un paragraphe nouveau, dont voici un canevas:

« Mézières s'est révélé dans l'art dramatique par les représentations de la *Dime*, de M. René Morax (décors de M. Jean Morax et musique de M. Alexandre Denéréaz). Cette pièce, dont la donnée est l'affaire du pasteur Martin, fut interprétée, en avril et mai 1903, par des habitants de Mézières et des autres villages du cercle, acteurs improvisés dont les aïeux avaient joué au naturel les rôles de ce drame populaire. Si grand fut le succès de l'œuvre de MM. Morax, qu'on dut la représenter quatorze fois. Le Grand Conseil du canton de Vaud y assista en corps le vendredi 8 mai. A chaque représentation, le théâtre, qui contenait 1200 places, était comble. Les spectateurs accoururent de tous les points de la Suisse romande. Un très grand nombre de personnes ne purent se procurer de billets d'entrée. De l'avis de critiques autorisés, la *Dime* est la manifestation la plus artistique et la plus réussie du théâtre populaire, et Mézières s'est acquis par là, dans l'histoire du théâtre, une place analogue à celle qu'occupe Bayreuth dans le domaine de la musique. »

De même que les mélomanes vont à l'opéra bavarois de Wagner, de même les fervents du théâtre s'en iront à Mézières, dès qu'on y redonnera la *Dime*. Ils y goûteront, avec les plus pures jouissances de l'art, le charme d'un des plus beaux panoramas qu'offre le Jorat et l'accueil cordial d'une population aussi aimable qu'hospitalière et à qui le triomphal succès de ce printemps n'a pas tourné la tête.

Il est sans doute nombre de villages que les paysagistes placent au-dessus de Mézières; mais on en rencontre peu, croyons-nous, qui donnent à un degré semblable l'impression d'une bourgade cossue et active. Ses grandes et massives maisons tiennent à la fois de la ferme et de l'édifice citadin. On y voit, à côté de granges et d'étables spacieuses, des maga-

sins qui peuvent rivaliser pour l'importance avec ceux des cités populeuses. C'est là que viennent s'approvisionner les habitants d'un grand nombre de villages vaudois et fribourgeois. Il se fait plus d'affaires à Mézières, nous dit-on, que dans maint chef-lieu de district.

Assis sur une terrasse intermédiaire du Jorat, entre la Bressonnaz et le Flon de Carouge, Mézières offre une vue circulaire extrêmement étendue. Au sud-ouest et à l'ouest, c'est le tableau qu'a immortalisé M. Jean Morax dans le premier acte de la *Dime*: les sapinières du Grand-Jorat, du Jorat d'Echallens et du Jorat l'Evêque, dominant les toits bruns de Montpreveyres, de Corcelles, de Ropraz et de Vucherens. Au nord, la ligne fuyante du Jura, au-dessus des multiples vallons boisés qui convergent sur la vallée de la Broie; à l'est enfin, derrière la colline où perchent Ferlens et Servion, les sous-Alpes de la Gruyère, puis la couronne superbe des montagnes bernoises, fribourgeoises, vaudoises, valaisannes et savoyardes, dont le Moléson et les dents du Midi forment les plus beaux fleurons.

Pour jouir le plus vivement de ce merveilleux paysage, nous conseillerons aux promeneurs lausannois encore capables de faire une heure et demie de marche, de gagner Mézières en descendant du tramway électrique à Savigny, ou mieux encore à l'une des haltes de Vers-chez-les-Blanc ou de la Claiè-aux-Moines.

De Savigny, ils gagneront le hameau de Mollie-Margot, par une petite route d'où l'on a de fort jolies échappées sur le haut des vallées de la Broie et de la Veveyse, et sur les villages fribourgeois aux églises grandes comme des cathédrales. De Moille-Margot aux Cullayes, traversée d'une des régions du haut Jorat, à la lisière des grands bois. Une maison des Cullayes, à gauche en descendant, retient, durant quelques instants, les regards des passants, à cause de la décoration polychrome et naïve de sa façade, et aussi à cause de son air plus vieux que son âge. On y lira qu'elle fut bâtie en 1805 et combien de batz coûtaient à cette époque le quarteron de blé et le pot de vin.

Par le chemin qui descend de là à Mézières, on voit, à mesure qu'on avance, s'élargir et s'embellir le paysage. Mais il faut aller quelques pas plus loin que la gare, à l'endroit où apparaît le premier toit de Carouge, pour dominer convenablement l'entrecroisement des chaînons qui encadrent la contrée de Bressonnaz, de Moudon et de Lucens.

Si l'on entreprend son expédition pedestre à la Claiè-aux-Moines, on a l'avantage de passer par le signal de la Tornire ou par celui de la Carrière, qui valent bien tous deux la fatigue légère d'une brève ascension. On atteint de là les Cullayes sans passer par Moille-Margot, qu'on laisse plus bas, à sa droite.

Mais les vrais flâneurs choisiront de préférence le chemin plus long qui, de la halte de Vers-chez-les-Blanc, passe par le creux humide de Pierre-Ozaire, monte à la ferme de la Borgognonnaz et suit la lisière méridionale de la forêt du Grand-Jorat. En traversant celle-ci par quelque sentier peu battu ou à l'aventure, en appuyant à droite plutôt qu'à gauche, ils ne pourront manquer de tomber sur le chemin de Savigny-Les Cullayes-Mézières; et s'ils ne le trouvent pas tout de suite, ils n'auront que plus de plaisir à arriver à Mézières et à y lier connaissance avec quelqu'un de ses habitants.

V. F.

Complet!

On nous écrit de Vevey:

« Entendu en rentrant de la fête de tir à St-Légier, le soir du 21 mai. (Authentique.)

» Quatre personnes attendaient, à la station de Hauteville, le chemin de fer électrique Ve-

vey-Chamby. La première voiture descendante était au complet. En vain, les quatre voyageurs firent au conducteur le signe d'arrêter. Celui-ci, se penchant à la portière: « Attendez encore quelques minutes; il y a une voiture qui nous suit. Ici y a pas mèche, nous sommes tous pleins. »

» A cette remarque, éclat de rire général dans la voiture; puis les voyageurs firent facilement remarquer au brave conducteur qu'il commettait une légère erreur. »

Nous recevons les vers que voici, par lesquels notre correspondant s'efforce sans doute, à sa manière — qui n'est point la moins bonne, — de tromper l'attente interminable et désespérante dans laquelle nous laissent nos édiles lausannois:

Ballade.

Il est un projet inouï,
Antédiluvien, légendaire,
Dont on parle souvent, enfoui
Dans le fond d'une pinte austère.
Ce quelque chose de mystère
Qu'on attend depuis tant de mois,
Dont à la longue on désespère,
Ce sont les trois ponts lausannois.

Un architecte réjouit
Fit des plans qui surent nous plaire,
Le public en fut ébloui,
Il crut voir leur ébauche fière...
Mais notre espoir fut éphémère
Il fallut encore une fois
Voir se saupoudrer de poussière
Les plans des trois ponts lausannois.

On nous répond toujours: « Mais oui »,
Quand on demande au ministère,
« Ce sera pour la Saint-Louis
Ou pour le prochain centenaire. »
Mais sur le Grand-Pont solitaire
Passeront bien des frais moisins,
Avant qu'on ne taille une pierre
Destinée aux ponts lausannois.

Envoi:

Princes, rois, qui pensez tout faire,
Vous ne pourriez jamais, je crois,
Faire sortir de notre terre
Un seul des trois ponts lausannois.

G. J.

Trois portraits.

Le commis-voyageur.

Un des types contemporains qui s'impose le plus à l'attention, aussi a-t-il fourni le sujet de mainte chanson de caractère.

Aurait ce point de ressemblance avec l'hôtelier, qu'une fois retiré des affaires il regrette la vie mouvementée qui fut si bien entremêlée de joyeux moments, puis cet autre point encore, que son apparence extérieure témoigne hautement d'une alimentation plus riche que visant à l'hygiène.

Se reconnaît à une mise irréprochable nécessitant un nombre incroyable de cravates et de faux-cols; à son air affairé, son allure rapide, à ses manières autoritaires vis-à-vis du personnel de l'hôtel qui a l'heur de sa préférence. Ce petit travers émané d'un sentiment d'importance peut-être exagéré lui est aisément pardonné; car il a du bon le commis-voyageur; outre que sa main s'ouvre largement pour les pourboires, il a l'avantage de savoir retenir autour de la table d'hôte, après souper, les amis du rire, du bon mot épiqué, du calembour-abracadabrant et même du spectacle toujours charmeur de quelques tours de prestidigitation, science dans laquelle il aime à se dire très fort. Alors les bouteilles de grands vins succèdent aux bouteilles, et chacun y va de sa plus noble générosité; et l'hôtelier de se frotter les mains de l'aubaine, en congratulant le prestidigitateur pour ses talents de société.

Mais aussitôt rentré dans la vie sérieuse, c'est-à-dire celle des affaires, il s'y fait remarquer par une ténacité de vouloir, emmiellée par une aimable et insinuante douceur de paroles qui manque rarement son but.

A remarquer que tant qu'il est célibataire, les commandes, surtout celles concernant la mode,